

Mosquée de Saint-Nazaire : l'élus FN Jean-Claude Blanchard condamné à payer 3600 euros !

écrit par Christine Tasin | 23 janvier 2018



Tous des Jean-Foutre.

Tout ça parce que Jean-Claude s'était ému, mal informé, qu'un sacrifice pût être effectué dans une salle municipale à l'occasion de l'Aïd. Il avait très vite reconnu son erreur, fait des excuses, en vain.

Quand les responsables de la mosquée de Saint-Nazaire avait porté plainte, le procureur avait trouvé la plainte excessive et les excuses de Jean-Claude suffisantes... Mais les représentants de la mosquée voulaient en découdre avec un élu FN et avaient passé outre, déposant plainte pour diffamation, le procureur leur faisant le cadeau de réduire la consignation qu'ils devaient déposer dans ce cas de 1500 à 300 euros.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/03/08/scandaleuse-plainte-de-la-mosquee-de-saint-nazaire-contre-jean-claude-blanchard-elus-fn/>

Notre juriste, Maxime, était formel, Jean-Claude ne pouvait

être condamné pour diffamation :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/03/12/lelu-de-saint-nazaire-jean-claude-blanchard-ne-peut-etre-condamne-pour-diffamation/>

Eh bien, si ! Ils ont osé. Et ils ont donné, aux dépens de l'élú FN, des os à ronger aux chiens hargneux de la LDH, du MRAP et de l'association cultuelle musulmane:

Le tribunal correctionnel de **Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)** a rendu sa décision mardi 23 janvier **dans l'affaire du communiqué mensonger sur la fête de l'Aïd.**

Le conseiller municipal, également conseiller régional frontiste Jean-Claude Blanchard a été condamné pour diffamation à caractère raciste en raison de la religion.

Il devra s'acquitter de 1000 € d'amende et de 2600 € au titre de frais pour l'Association culturelle musulmane (1000 €), la Ligue des droits de l'homme (800 €) et le Mrap (800 €).

https://actu.fr/pays-de-la-loire/saint-nazaire_44184/saint-nazaire-tract-mensonger-sur-laid-lelu-fn_15176871.html

Pour rappel, voici le compte-rendu, jubilatoire, d'une audience, jubilatoire, lors du procès qui avait eu lieu en décembre dernier par Philippe Bescond-Garrec :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/12/13/saint-nazaire-proces-jubilatoire-au-tribunal-celui-du-barbare-aid/>

Bref, aucune surprise, la chasse aux anti-islam est ouverte, la chasse aux patriotes est ouverte. Ils ne font même plus semblant.

Une raison de plus pour être, plus que jamais, islamophobe. Une raison de plus pour combattre, plus que jamais, cette saloperie d'islam qui réduit nos libertés comme peau de chagrin.